

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE**

République Française – Département de l'Ardèche

<b>Nombre de</b>
<b>Conseillers :</b>
En exercice : 10
Présents : 08
Votants : 08

Date de convocation : 06/05/2025

Séance du 13/05/2025

**Le treize mai deux mil vingt-cinq**

A 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

**Etaient présents :** BENLIAN Lydie, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, VIDAL Carine, AMBLARD Gilles, BASSET Anselme, CLAUZIER Manon, ZAESSINGER Cécile

**Etaient excusée :** KHOUNI Jamila,

**Etaient absent :** SABOT Nicolas

**Secrétaire de Séance :** BENLIAN Lydie

**OBJET : Subvention exceptionnelle pour les Jeunes Agriculteurs de l'Ardèche dans le cadre de la finale régionale de concours de labours.**

Il est donné lecture d'une demande de subvention exceptionnelle : les Jeunes Agriculteurs organisent à Chomérac au mois d'août 2025 la Finale Départementale et Régionale de Labour (Fête de l'Agriculture). Le Maire souligne que soutenir cette manifestation a du sens pour notre commune rurale qui a toujours soutenu le patrimoine agricole et ses valeurs. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, souhaite apporter leur soutien à cette cause et alloue une subvention exceptionnelle de 500€.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :**

**Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 500€ aux JA.**

**Charge le maire d'inscrire cette dépense au budget 2025.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués.

Le Maire,  
**Sébastien VERNET**

La Secrétaire de séance,  
**Lydie BENLIAN**

